

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2022



ANDPA

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
DES PROCHES AIDANTS

SOMMAIRE

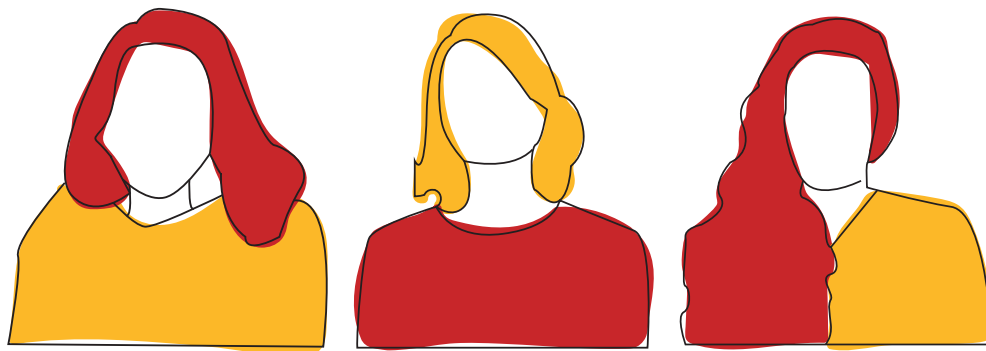
BILAN ANNÉE 2022	2
Collaboratrices	3
Bureau	3
Permanence d'échange et d'écoute	4
Formations	7
Programmes	7
Groupes de parole	8
Sensibilisation	9
Communication	10
Partenaires	10
Rapport sur les comptes 2022	11
PROJETS 2023	15
Activités	16
Formation-Sensibilisation	16
Partenaires	17
Communication	17
Soutiens financiers assurés	18

BILAN ANNÉE 2022



Collaboratrices :

- Mme Florence Eherler-Borsay étant en congé maternité jusqu'à la fin de l'année,
- Mme Agnieszka Nagolska l'a remplacée pour assurer les permanences avec un poste à 20%.
- Mme Ornella Galvani, art-thérapeute, a été engagée à 10% à partir du 1er septembre pour mettre en place les groupes de parole qui font partie du contrat de prestations cantonal.
Mme Ornella Galvani, qui a aussi une formation de graphiste, a également un contrat de travail en tant que chargée de communication rétribuée à l'heure depuis le 1er septembre.
Son salaire est assuré par le soutien financier de La Loterie Romande pour nos frais de communication.



Au vu de l'augmentation des activités de l'ANDPA, Mme Isaline RoCHAT a été élue en septembre 2022 au rôle de secrétaire.

Mme Juliette Von Rotz est toujours bénévole auprès de l'association et a participé au stand sur le marché de la Chaux-de-Fonds. Mme Thaïs Cerf, étudiante et bénévole s'est impliquée dans l'organisation des stands sur les marchés et dans les activités de communication sur les réseaux sociaux.

Bureau :

Plusieurs transformations ont eu lieu au niveau du bureau que ce soit d'un point de vue physique ou numérique. Nous avons :

- Réorganisé la place de travail avec des meubles plus ergonomiques
- Transféré les documents informatiques sur Google Drive
- Créé une adresse mail "andpa.ch" pour l'Association, les collaboratrices et chaque membre du Comité.

Ces mises à jour avaient un double objectif: améliorer le confort de travail de toute l'équipe et favoriser la collaboration interne.

Permanence d'échange et d'écoute:

Nombre de permanences:

Le contrat de prestation avec le Canton de Neuchâtel est entré en vigueur le 1er janvier 2021. Pour 2022, le contrat stipule que l'ANDPA assure deux demi-journées par semaine sur 48 semaines (les 4 semaines de vacances de la collaboratrice étant déduites). Au total, 96 permanences d'une durée de 4 heures sont prévues.

96 permanences
en 2022
demandes de contact **258**

Sur les mois de janvier à décembre 2022 l'ANDPA a pu offrir 96 permanences aux proches aidants neuchâtelois (2 demi-journées par semaine). Huit permanences ont été fermées pour diverses raisons (vacances ou arrêts maladie de la collaboratrice et des bénévoles). Toutes les fermetures ont été annoncées au minimum une semaine

à l'avance sur le site internet de l'ANDPA, la page Facebook, le répondeur, et une affichette a été déposée devant la porte de la permanence.

Les résultats sont des plus réjouissants puisque nous observons une augmentation des contacts!

Indicateurs demandés conformément au contrat de prestations:

258 demandes de contact ont été enregistrées sur les 96 permanences de l'année 2022. Cela représente en moyenne 2,68 demandes par permanence.

Environ 85 heures ont été consacrées à ces demandes, soit environ 26 minutes par demande (sachant qu'il y a des réponses données par mail ou des appels qui n'ont jamais aboutis).

Ces demandes étaient d'origines variées.



210 demandes ont été faites sur les jours de permanences, 20 le lundi, 27 le mercredi, 16 le vendredi, 5 le samedi, et 5 le dimanche. Les demandes ont été faites en utilisant différents canaux de communication:

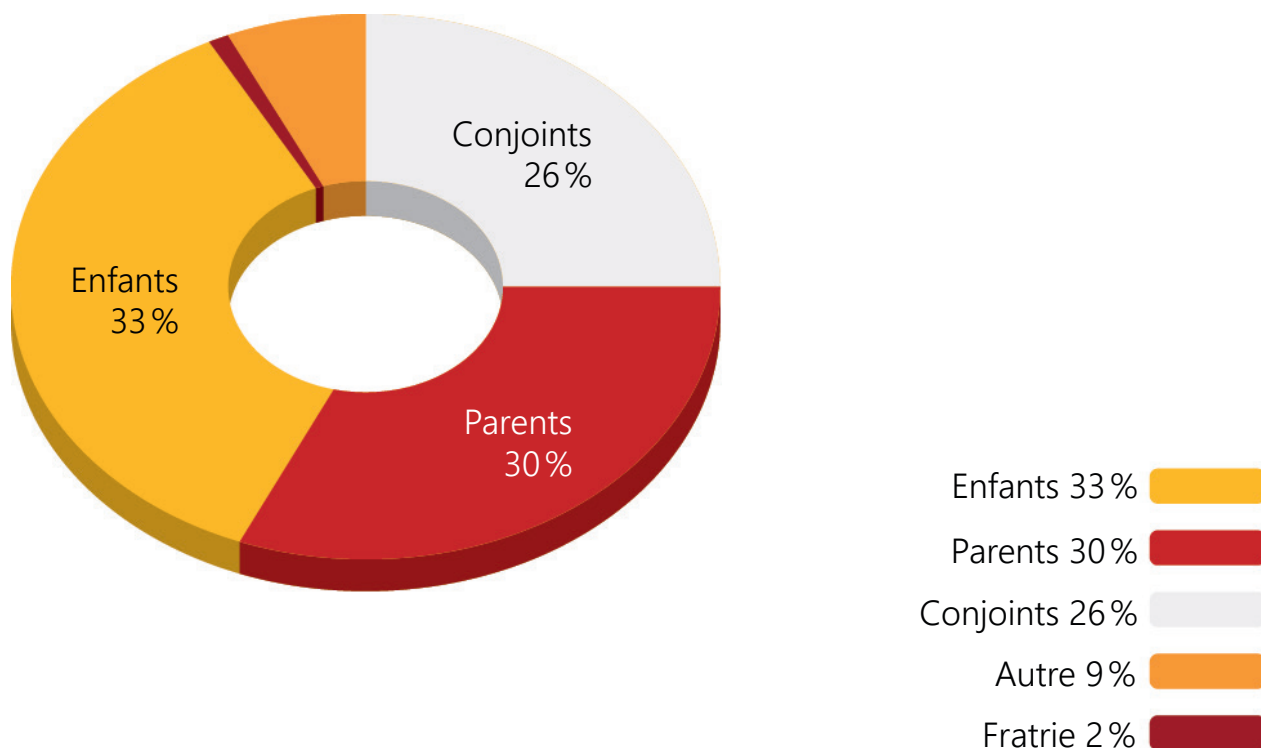


203 contacts ont été effectués par nos intervenantes avec les proches aidants (16,9 par mois). Les différents partenaires ont été contactés 139 fois en liens avec l'accompagnement de proches aidants (11,58 par mois). Cette année nous n'avons codé ni le caractère de ces appels ni le nombre de prises de contact avec des partenaires par d'autres biais. Des données plus nuancées seront produites pour le compte rendu de 2023.

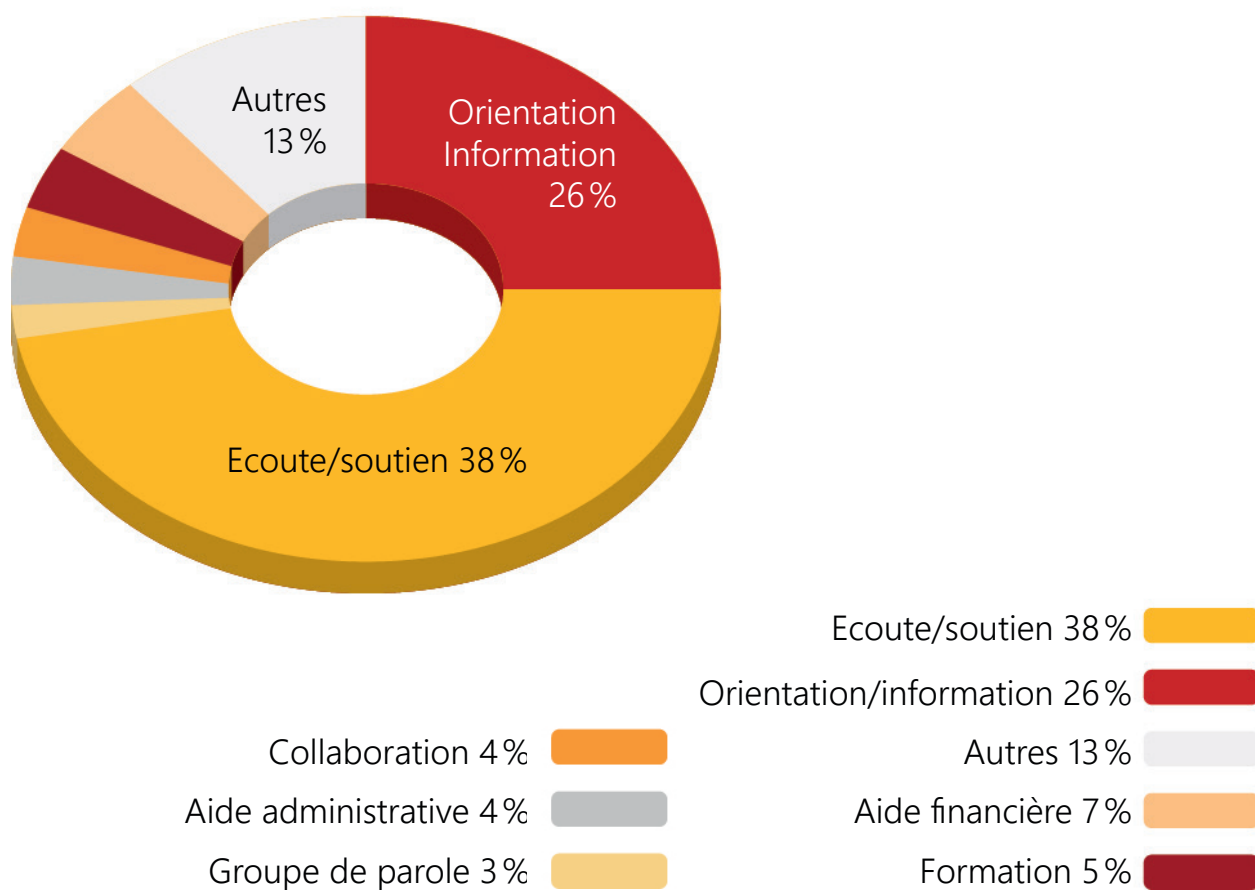
Données démographiques sur 258 prises de contact :

- 184 proches aidant-e-s et 12 proches aidé-e-s
- Sur 275 prises de contact encodés, les personnes étaient majoritairement des femmes (81,45 %)
- Moyenne d'âge de notre public s'élève à 53 ans (évaluation possible sur 164 pers.)
- 28,3 % des prises de contact ont été faites par des personnes qui avaient déjà contacté l'Association par le passé
- Orientation vers AROSS pertinente pour 8 % des demandes. La plupart de personnes concernées, soit étaient déjà en contact avec L'AROSS, soit connaissait ses prestations.
- Les relations entre les aidants et aidés étaient variées, tout comme les types de demandes (cf. graphiques ci-contre)

Lien entre le proche aidant et la personne aidée



Type de demande



Formations :

Au second semestre 2023, l'association a donné plusieurs formations aux professionnels du canton :

- ANEMPA: Cours intitulé « Construire le partenariat avec les proches, entre opportunités et difficultés » donné sur une journée à 14 employés d'EMS du canton travaillant dans les secteurs des soins, de l'animation et de l'administration.
- Cours donné aux étudiants en filière éducation sociale au CPNE-2S Pôle santé et sociale à La Chaux-de-Fonds.
- HE-Arc: cours annulé faute d'inscriptions.

Programmes :

Trois programmes développés et soutenus par l'ANDPA ont continué d'évoluer au second semestre 2022.

Le programme *Un Autre Reg'Art* se pérennise.

Sur l'impulsion de la Fondation Pro-XY, l'Association Neuchâteloise des Proches Aidants (ANDPA) propose aux Proches Aidants du canton un programme d'ateliers de création encadrés, conçus par une art-thérapeute.

Le programme « Un Autre Reg'Art » permet aux Proches Aidants de s'exprimer par le biais d'activités artistiques, de vivre un moment d'exception, avoir du plaisir à être ensemble, recharger son énergie quand on accompagne un proche malade ou handicapé.

Un « bon découverte » est offert aux 10 premières personnes qui s'inscrivent. La première séance est gratuite, la seconde est prise en charge à 50%. L'association propose également une aide au financement des séances, grâce à des dons versés à notre association.

Un cours *Derniers Secours* a été donné en décembre avec 10 participant.e.s.



FONDATION
LA CHRYSALIDE
POUR LES SOINS PALLIATIFS



En tant qu'êtres humains, la fin de vie et la mort nous laissent souvent impuissants. Le savoir séculaire à propos de l'accompagnement des mourants s'est perdu au fil du temps d'où l'idée d'offrir un cours élémentaire de : « Derniers Secours » ! Le cours s'adresse à toute personne adulte désireuse d'apprendre ce qu'il peut faire pour aider dans cette période de vie délicate et émotionnellement chargée.

Le cours « Derniers Secours » Enseigne à toute personne adulte intéressée, les bases de l'accompagnement en fin de vie - savoir et gestes utiles.

Apprendre à être mieux ... pour mieux aider

La formation des 4 animatrices du programme « Apprendre à être mieux ... pour mieux aider » (AEMMA) s'est achevée en novembre. Le programme sera proposé aux proches aidants au printemps 2023. Une communication pour les partenaires et la presse sera envoyée début 2023.

Groupes de parole :

En automne, quatre groupes de parole et d'expression ont été lancés sur La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel pour permettre à des Proches Aidant.e.s vivant des situations similaires d'échanger (parents aidant leur enfant, proche aidant d'une personne âgée, proche aidant de son conjoint et jeunes aidants). Ces groupes de soutien ont pour but d'offrir non seulement un espace de rencontre et d'échange entre proches aidants traversant des situations similaires; mais aussi de proposer un temps pour se détendre et prendre soin de soi en partageant une activité.



Sensibilisation :

L'association s'est engagée dans des actions de sensibilisation au second semestre 2022.



La journée intercantonale des Proches Aidant.e.s du 28 octobre a été organisée par le Canton. Nous étions présent sur le marché de la Chaux-de-Fonds le matin et avons un stand d'information au Club 44 l'après-midi. Nous avons participé aux différentes animations.



L'association a présenté ses activités lors de la journée de la bonne action à la Maladière Centre le 21 mai 2022.

Nous avons aussi participé à la soirée d'information destinée aux nouveaux retraités de la commune de Millevignes.

Nous avons pris part à la table ronde « Bien vieillir à domicile à Neuchâtel ».

Nous avons collaboré avec le personnel soignant du Centre NOMAD de la Chaux-de-Fonds lors d'un de leurs colloques.

Communication:

L'association a décidé de renouveler sa communication. Les dépliants de l'association ont été mis à jour et réimprimés.

Nous avons envoyé un courrier présentant l'association et distribué des affichettes avec les horaires de la permanence aux communes, cabinets médicaux et autres partenaires.

Le site internet a été totalement repensé, réorganisé et recréé en accord avec l'identité graphique de l'association.

Une infolettre a été mise en place et est maintenant envoyée mensuellement par mail aux personnes abonnées.

La communication a continué par Facebook et des annonces ont été publiées dans ArclInfo (tous-ménages).

La carte d'urgence a été améliorée. Il s'agit maintenant d'une carte pour les proches aidant.e.s et une autre pour les proches aidé.e.s accompagnées d'un flyer explicatif. Ces cartes permettent au proche aidant de transmettre les coordonnées de personnes pouvant prendre son relai dans le cas où il ne pourrait plus tenir son rôle d'aidant. Dans le cas du proche aidé la carte lui permet d'avoir les coordonnées du proche qui l'aide pour qu'il puisse être contacté en cas de besoin.

Partenaires:

L'ANDPA a pu développer plusieurs partenariats dans le canton notamment avec alter ego Bejune, Caritas, Insieme, ProInfirmis et Alzheimer Ne (avec une présentation du programme Un autre Reg'Art lors de leur assemblée générale).

Nous avons participé avec alter ego Bejune à l'organisation de la soirée pour la journée internationale de la personne âgée.

Le Projet Hermès avec l'Association Neuchâtel Dance (ADN), le Théâtre Populaire Romand (TPR) et l'ABC a pu voir le jour. Des premières offres de parcours de spectacles ont été proposés aux Proches Aidant.e.s à un prix préférentiel.

Nous avons pu tester l'application « Approches » et avons fait des retours au Service Cantonal de la Santé Publique.

L'association a participé aux commissions cantonales stratégique et opérationnelle pour les Proches Aidants, à la commission santé du Grand Conseil, ainsi qu'aux premiers états généraux de l'inclusion.

Nous avons collaboré à la mise à jour de la signalétique de l'Hotel des Associations.

Rapport sur les comptes 2022

L'année 2022 a été principalement marquée par de nombreuses absences pour maladie de notre collaboratrice Mme Florence Eherler (Borsay) suivies par un congé maternité (août à novembre).

Afin d'assurer le suivi de nos permanences mardi matin et jeudi après-midi nous avons engagé une nouvelle collaboratrice à hauteur de 20% pour suppléer aux absences de Mm Eherler. Le coût salarial de ce nouvel engagement a été compensé par les contributions de la caisse de compensation pour le congé maternité.

De plus en fin d'année, nous avons engagé une troisième collaboratrice à hauteur de 10% pour la communication de l'Association et la refonte complète du site internet. Cette personne prend aussi en charge les groupes de paroles pour les proches aidants.

Les dons et soutiens suivants sont attribués pour la réalisation d'actions spécifiques hors budget de l'Etat :

- Lions club la Béroche 5000.-
- Don deuil F Huguenin 900.-
- La Maladière centre 602.65
- Loterie romande 12'000.-

Pour rappel un ordre permanent est adressé à Travail au clair pour le traitement salarial des collaboratrices et autre pour le paiement du loyer à l'Hôtel des Associations.

L'ensemble des dépenses couvrent les besoins de l'activité de l'Association.

Détail des recettes affectées et solde disponible.

- Don MAD ressources de 11800.- frs reçu en 2021 destiné à l'action AEMMA (Apprendre à être mieux pour mieux aider).
Solde au 31.12.2022 : 10'709.30 frs.
- Dons 2021 10'500.- pour publicité. Solde 6382.55
- Dons 2022 18502.65 + solde 2021 6382.55, soit 24885,20
- Dépenses 2022 publicité 4962.90, Frais informatiques 3493.68, Frais administratifs 4850.- pour un total de 13306.58
- Solde publicité 2023 11578.62 frs.

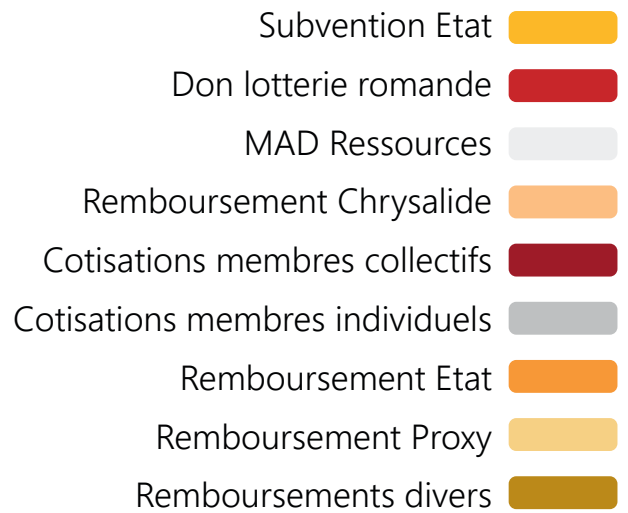
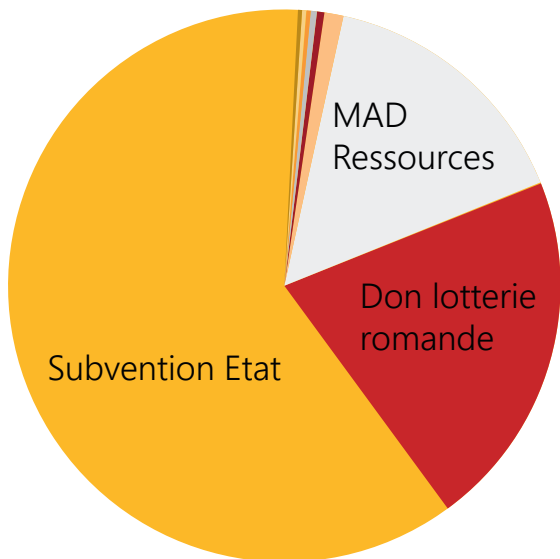
Le don de la Providence de 10'000.- frs reçu en 2021 est utilisé pour les projets bien-être et un autre regard. Le solde pour 2023 se monte à 9864.40 frs.

3	Recettes	
30	Contributions	
300	Facturation	
3000	Cotisations membres individuels	450,00
3001	Cotisations membres collectifs	500,00
310	Subventions	
3100	Remboursement Etat de NE	207,20
3101	Revenus	75 943,30
3102	Mad ressource AEMMA	
320	Dons	9 121,92
3200		
	Total	86 222,42

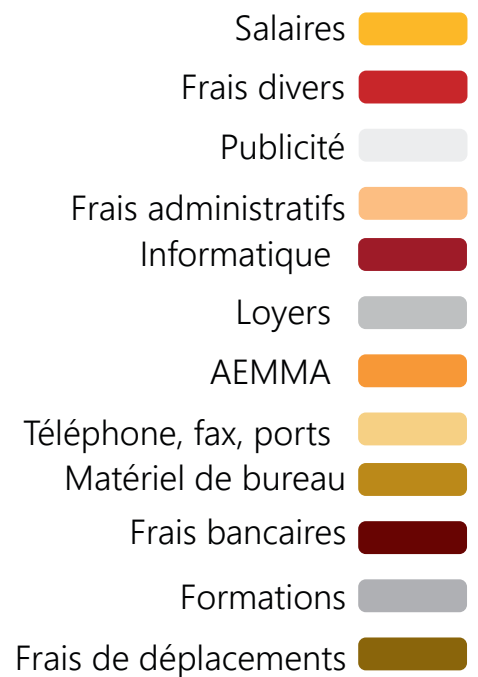
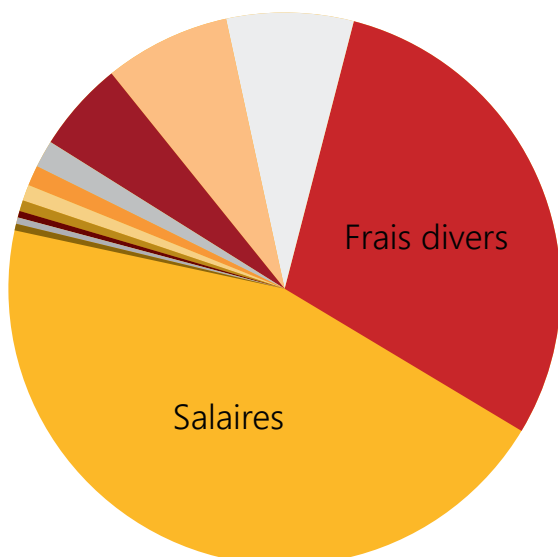
4	Dépenses	
40	Charges d'exploitation	
	A définir	0,00
5	Charges de personnel	
500	Salaires	
5010	Salaires personnel FB, AN et OG	30 175,20
51	Charges sociales	
5100	Charges patronales AVS-AC-APG-Alfa	
5110	Charges patronales LPP	
5120	Charges patronales assurance accidents	
52	Autres charges de personnel	
520	Autres charges de personnel	
5210	Frais de formation - Formation continue	60,00
5220	Autres frais de personnel	
6	Autres charges d'exploitation	
60	Charges de locaux	
600	Loyer	1114,00
601	Autres charges	
6010	Matériel d'économat	
6020	Frais de nettoyage	
6030	Entretien courant des locaux	
6040	Entretien mobilier et installations	

6050	Dépenses AEMMA	883,70
61	Frais de transport	
610	Frais de transport	
6110	Frais de déplacements, frais de transport	10,40
62	Assurances choses	
630	Assurances choses	
6200	Assurances choses	
63	Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	
6300	Frais d'énergie et d'éclairage	
6400	Taxe d'enlèvement des déchets	
64	Charges administration et informatique	
640	Charges administration et informatique	
6400	Matériel de bureau, imprimés, photocopie	409,60
6410	Téléphone, fax, ports	760,15
6420	Frais informatique +taxes info	3 496,58
6430	Frais Postfinance/Raiffeisen	62,00
6440	Frais administratifs	4850,00
65	Publicité	
6500	Publicité	4962,90
6500	Frais de représentation	
66	Frais divers	
660	Frais divers	
6600	Frais divers	19 830,30
67	Total charges	66 611,83

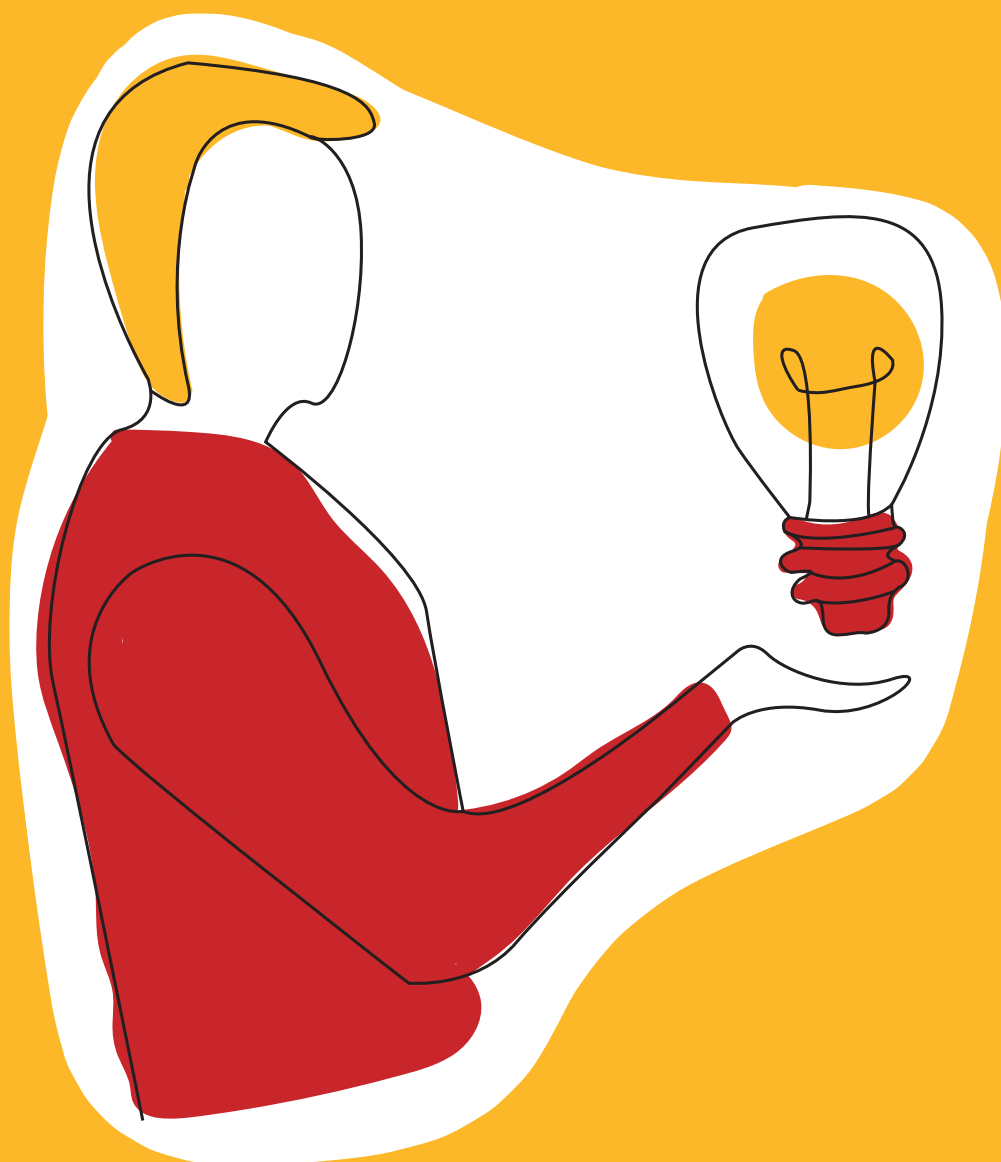
Revenus



Dépenses



PROJETS 2023



Activités :

En 2023 l'association prévoit de continuer à assurer la permanence d'échange et d'écoute.

Les groupes de parole seront pérennisés en présentiel et/ou en ligne. Leur format pourra être revu pour les orienter sur des thématiques spécifiques. L'association souhaite aussi profiter des groupes de soutien pour inviter des professionnels ou partenaires qui pourront apporter des informations et réponses concrètes aux proches aidants selon les besoins exprimés.

Des sessions de formation « Apprendre à être mieux... pour mieux aider » verront le jour pour les Proches Aidant.e.s accompagnant des personnes ayant des troubles cognitifs ou de la mémoire.

Au minimum trois journées de cours Derniers Secours seront organisées.

L'association a aussi la volonté d'accompagner les proches aidants vers des activités de bien être. Le projet Bien-Être et le programme un autre Reg'art sont appelés à se développer en 2023.

L'élaboration d'un programme d'animations autour de la journée intercantonale des proches aidants du 30 octobre fait aussi partie de nos priorités pour 2023.

Formation-Sensibilisation :

Les actions de formation et de sensibilisation resteront au centre des activités de l'association pour 2023.

Les rencontres avec le Centre NOMAD de La Chaux-de-Fonds continueront en ce sens.

Une collaboration avec le service de la sécurité de la Ville de Neuchâtel pour sensibiliser les ambulanciers et les informer au sujet des cartes d'urgence est prévue.

L'association ira également à la rencontre directe de la population et des proches aidants pour des conférences de sensibilisation.

Partenaires:

En 2023, une collaboration avec l'ANEMPA (Association Neuchâteloise des Etablissements et Maisons pour Personnes Agées) et l'Association Alzheimer pour organiser le programme « Apprendre à être mieux ... pour mieux aider » est programmée.

La coopération avec le canton continuera par la participation aux commissions cantonales et la présence aux rencontres organisées par les départements du Service de la Santé Publique.

Communication:

La communication de l'association se développera sur plusieurs axes en 2023.

Chaque mois la communication sera orientée autour d'un thème en lien avec les problématiques auxquelles les proches aidants font face.

La création de contenu pour instagram et facebook va se développer sur un axe plus informatif et moins promotionnel. Notre but est de développer des contacts plus directs avec les proches aidants en répondant aux questions fréquemment posées, en leur donnant des occasions de témoigner, en leur proposant du soutien et des pistes de solutions.



L'infolettre sera toujours envoyée mensuellement par mail aux personnes abonnées. Publiée autour du 25 de chaque mois, elle permettra d'introduire le thème du mois suivant qui sera traité sur le site, les réseaux sociaux et par les événements organisés.

Conforter la visibilité de l'ANDPA auprès de la population par des stands sur les marchés, des rencontres ou conférences informatives et des moments d'échanges par des ateliers de soutiens.

Un dossier sera déposé auprès des librairies Payot pour disposer de l'une de leurs vitrines probablement autour de la journée intercantonale des proches aidants. Cela pourrait être une occasion de donner plus de visibilité aux proches aidants et à leur quotidien par la présence de cette thématique et de l'association dans une vitrine du centre ville.

Soutiens financiers assurés:

Le contrat de prestations cantonal pour la permanence et les groupes de parole est renouvelé pour 2023.

La Loterie Romande a renouvelé son soutien financier pour le plan de communication 2023.

